
RÉUNIONS COLLECTIVITÉS GIRONDE

29/11/2022

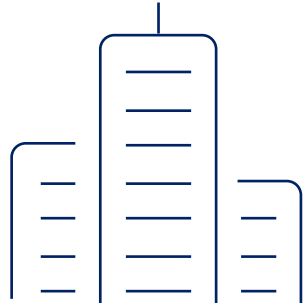
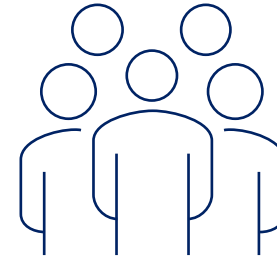
**Assurons
un monde
plus ouvert**



CNP Assurances

850 000 agents

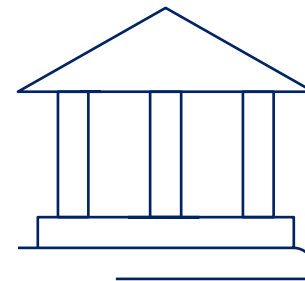
des fonctions publiques territoriales et hospitalières
assurés dans le cadre des contrats statutaires



20 000 collectivités assurées

17 000

mairies et organismes communaux



Assurons
un monde
plus ouvert



Ordre du jour

S'assurer à quoi ça sert ? (*Obligations statutaires, Sinistralité, Absentéisme, Coût pour une collectivité, Rôle du CDG...*)

Contrats d'assurance et Renouvellement (*Procédure, Délais, Base de l'Assurance, Majoration...*)

Services associés aux Contrats (*Recours contre tiers, Expertise, Contre-visite, Programmes...*)

Assurons
un monde
plus ouvert



Quelles **obligations statutaires** à l'égard des agents en cas d'**indisponibilité physique** pour **raison de santé**

Assurons
un monde
plus ouvert



Vos obligations statutaires à l'égard des agents en cas d'indisponibilité physique pour raison de santé

CNRACL

MALADIE ORDINAIRE

3 mois : plein traitement
9 mois : demi traitement
et TPT

LONGUE MALADIE

1 an : plein traitement
2 ans : demi traitement

LONGUE DUREE

3 ans : plein traitement
2 ans : demi traitement

MATERNITE – PATERNITE - ADOPTION

Entre 10 et 52 semaines selon le nombre
d'enfants

Grossesse pathologique
Couches pathologiques

CITIS - ACCIDENT DE SERVICE MALADIE PROFESSIONNELLE

Jusqu'à la reprise des fonctions, la mise en
retraite d'office ou sur demande

DECES (après l'âge légal de
départ retraite)
¼ de la dernière rémunération
annuelle

DECES (avant l'âge légal de
départ retraite)
Dernière rémunération brute
annuelle, IA comprises

Assurons
un monde
plus ouvert



LONGUE MALADIE

1 an : plein traitement

2 ans : demi traitement

1. Hémopathies graves.
2. Insuffisance respiratoire chronique grave.
3. Hypertension artérielle avec retentissement viscéral sévère.
4. Lèpre mutilante ou paralytique.
5. Maladies cardiaques et vasculaires :
6. Maladies du systèmes nerveux :
7. Affections évolutives de l'appareil oculaire avec menace de cécité.
8. Néphropathies avec insuffisance rénale relevant de l'hémodialyse ou de la transplantation.
9. Rhumatismes chroniques invalidants, inflammatoires ou dégénératifs.
10. Maladies invalidantes de l'appareil digestif
11. Collagénoses diffuses, polymysites.
12. Endocrinopathies invalidantes.

**Assurons
un monde
plus ouvert**



Tableau des **affections** ouvrant droit au **congé longue durée**

CNRACL

LONGUE DUREE

3 ans : plein traitement

2 ans : demi traitement

tuberculose,
maladie mentale
affection cancéreuse
poliomyélite
déficit immunitaire grave et acquis.

**Assurons
un monde
plus ouvert**



Obligation statutaire et risques assurables

Dispositions à l'égard des agents relevant du régime IRCANTEC

Ils relèvent du régime général de la sécurité sociale pour les risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès et accidents du travail couverts par ce régime.

Ils perçoivent de la part de la sécurité sociale des prestations en cas d'indisponibilité physique :

- en espèces, versées sous forme d'indemnités journalières,
- en nature, sous forme de remboursement des soins.

Ils disposent d'un régime de congé dérogatoire au statut des fonctionnaires.

Ils sont indemnisés par leur employeur territorial à hauteur de son obligation statutaire et ce en complément des indemnités perçues par la sécurité sociale. Ces indemnités sont versées en fonction du nombre d'heures trimestrielles travaillées (seuil fixé à 150h/trimestre).

**Assurons
un monde
plus ouvert**



Vos obligations statutaires à l'égard des agents en cas d'indisponibilité physique pour raison de santé

IRCANTEC
Titulaires
(-de 28h hebdomadaire)

MALADIE ORDINAIRE

3 mois : plein traitement
9 mois : demi traitement

CITIS - ACCIDENT DE SERVICE MALADIE PROFESSIONNELLE

3 mois : plein traitement
Puis 80 % par la CPAM
Frais médicaux

GRAVE MALADIE

1 an : plein traitement
2 ans : demi traitement

MATERNITE – ADOPTION

Entre 10 et 52 semaines selon le nombre d'enfants
Grossesse pathologique

Une Protection sociale partagée entre la collectivité et la caisse de sécurité sociale
en fonction du nombre d'heures travaillées

**Assurons
un monde
plus ouvert**



Obligation statutaire et risques assurables

IRCANTEC
Non Titulaires

MALADIE ORDINAIRE

Entre **4 mois** et **2 ans** :

1 mois 100 % + 1 mois 50 %

2 ans et **3 ans** :

2 mois 100 % + 2 mois 50 %

+ **3 ans** :

3 mois 100 % + 3 mois 50 %

ACCIDENT DE SERVICE MALADIE PROFESSIONNELLE

Moins de **1 an** : 1 mois 100 %

Entre **1 an** et **3 ans** : 2 mois 100 %

Plus de **3 ans** : **3 mois 100 %**

80 % au delà prise en charge CPAM Frais médicaux

GRAVE MALADIE

Plus de **3 ans d'ancienneté**

1 an : plein traitement

2 ans : demi traitement

MATERNITE – ADOPTION

Après **6 mois de service**

Entre 10 et 48 semaines selon le nombre d'enfants

Une Protection sociale partagée entre la collectivité et la caisse de sécurité sociale
en fonction de l'ancienneté

Assurons
un monde
plus ouvert



Coût de l'absentéisme

**Assurons
un monde
plus ouvert**



Coût moyen des arrêts en 2020

par nature de congés et part représentative du coût total

1 373 €
Maladie ordinaire

8 863 €
Maternité



3 222 €
Accident de service

3 435 €
Accident de trajet

21 207 €
Maladies professionnelles

34 167 €
Longue Maladie

74184 €
Maladie Longue durée



2 221 €
Par agent
employé

Le congé de **maladie ordinaire** pèse **49 %** du coût total
c'est le **plus gros contributeur de gravité** des risques

Assurons
un monde
plus ouvert



Quelques cas



Accident de service : un agent d'un CCAS se fait mordre à la main lors de sa mission d'aide et soin à la personne. 608 jours d'arrêt.

Coût global : plus de 40 000 € pour la collectivité



Accident de trajet : un agent d'un EHPAD est victime d'un accident de trajet, entraînant une luxation des membres supérieurs. Elle a un premier arrêt de 120 jours puis une prolongation de 183 jours (en TPT), soit au total 303 jours d'arrêt.

Coût global : plus de 30 000 € pour la collectivité



Maladie professionnelle : un agent d'une Communauté de Communes souffre d'une affection péri-articulaire à l'épaule provoquée par certains gestes et postures de travail (57A). Dans un premier temps, elle est arrêtée 20 jours puis rechute de 174 jours quelques mois après.

Coût global : plus de 13 000 € pour la collectivité



Congé de maladie ordinaire : Pathologie couverte par le secret médical. 329 jours d'arrêts.

Coût global : plus de 15 400 € pour la collectivité

**Assurons
un monde
plus ouvert**



Les coûts indirects



Coût « amont » : choix organisationnels destinés à prévenir les effets des absences



Coût « aval » : effets indirects des absences : Remplacement, Gestion administrative, Désorganisation



Coûts supportés par l'organisation : surcharge de travail, stress



Coûts supportés par les usagers : perte de qualité du service, insatisfaction croissante.



A perturbation égale l'impact des coûts indirects varie selon la capacité d'un service à faire preuve de réactivité, d'anticipation et d'apprentissage.

**Assurons
un monde
plus ouvert**



Les facteurs de l'absentéisme

**Assurons
un monde
plus ouvert**

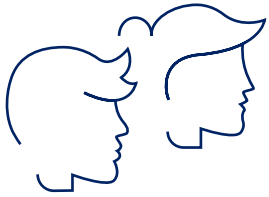


La pyramide des âges



Répartition des actifs territoriaux par strate d'âge – 2018 (en %)

Age moyen
47,5 ans



77 %
effectifs > 40 ans

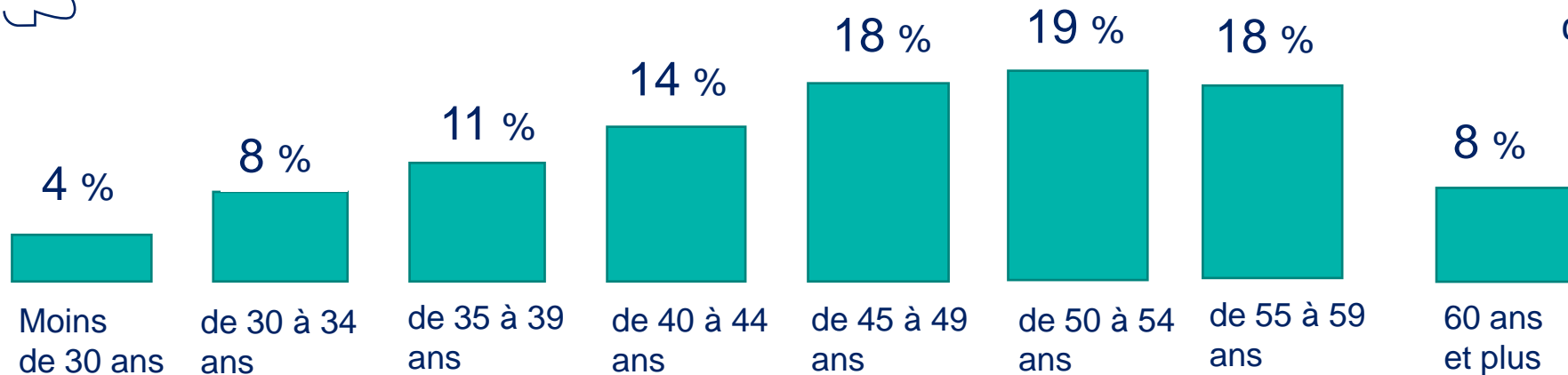


44 %
effectifs > 50 ans



61,4 ans

Age moyen
départ en retraite



L'âge moyen des agents territoriaux croît chaque année de manière régulière (+ 3 ans depuis 2005). Ce contexte de vieillissement de la population se combine avec les mesures d'allongement de la durée de carrière

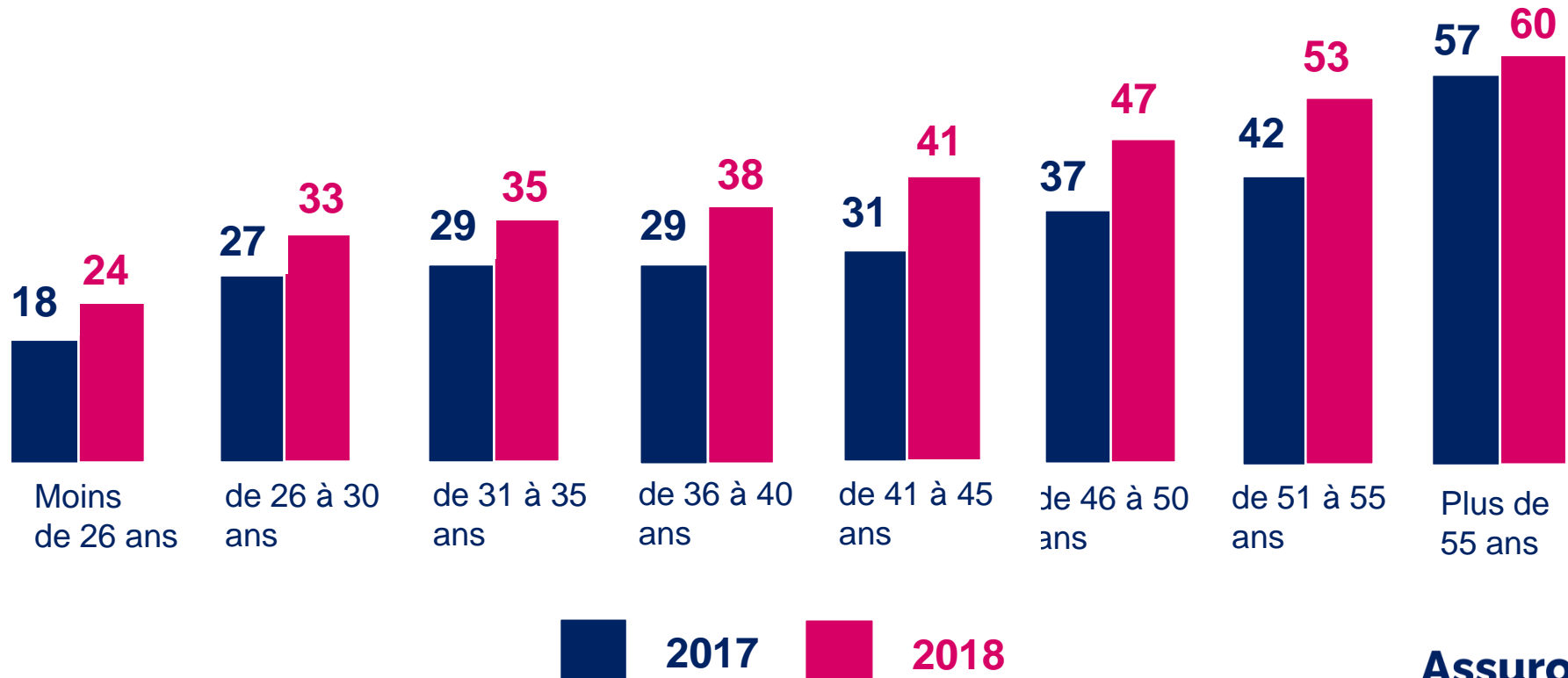
**Assurons
un monde
plus ouvert**



La pyramide des âges



Durée moyenne d'arrêts selon l'âge en 2018 - en jours
(toutes natures d'absences confondues)



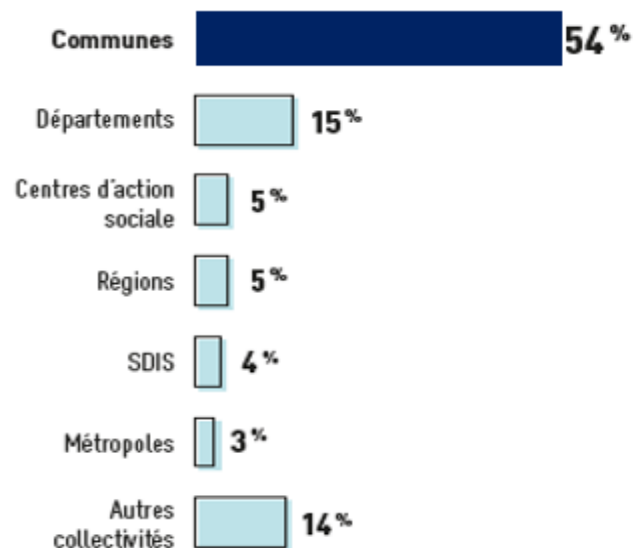
La part des **agents absents** est **plus importante** dans les classes **d'âge supérieures**.
(60 % des absents ont plus de 45 ans en 2018).

**Assurons
un monde
plus ouvert**

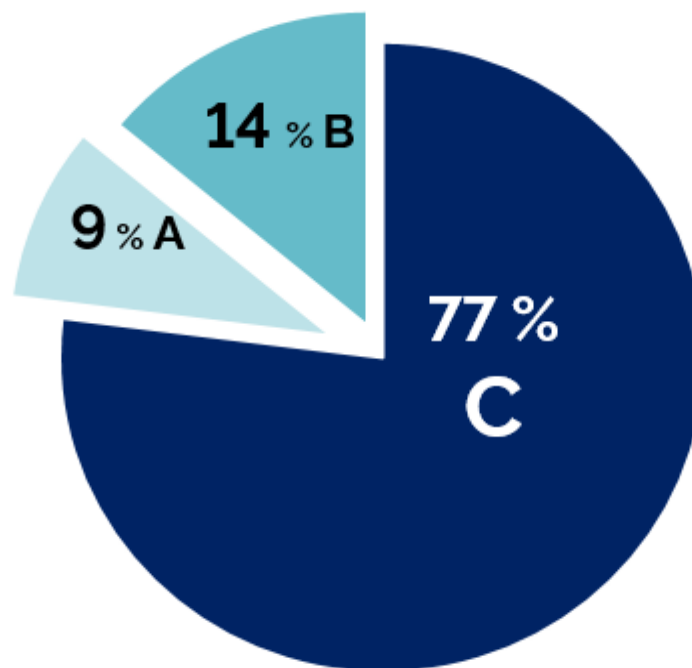


Le profil des agents territoriaux

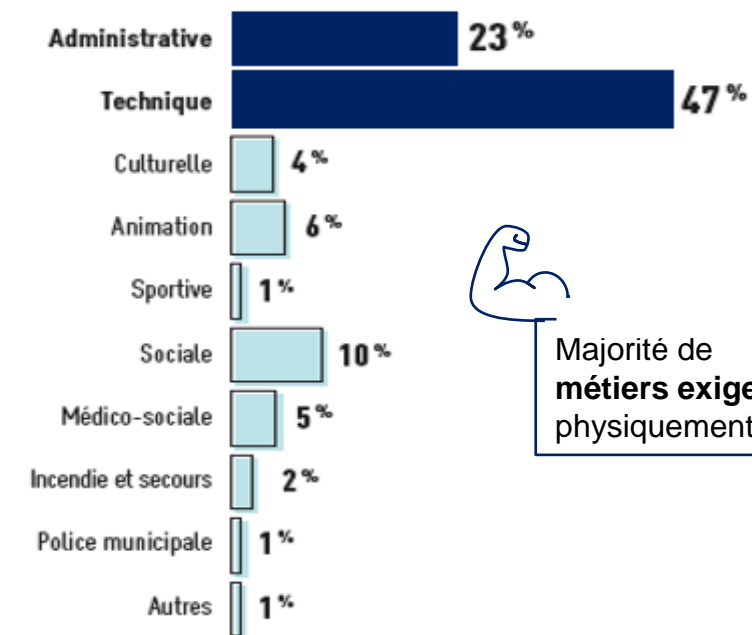
Répartition des effectifs par type de collectivités (CNRACL)



Répartition des effectifs CNRACL selon la catégorie hiérarchique



Répartition des effectifs par filière (DGCL décembre 2015)



Majorité de métiers exigeants physiquement

Des agents de catégorie C en majorité exerçant des métiers techniques, physiquement ou psychologiquement exigeants

Un risque d'usure professionnelle plus élevé pour les métiers physiques s'ils sont exercés plus longtemps.

La nécessité de mieux prendre en compte / anticiper les facteurs de risques, sur une vision long terme.

Assurons
un monde
plus ouvert



Des critères tels que :



La taille de l'établissement



Le type d'établissement



L'âge des agents



Le poste occupé

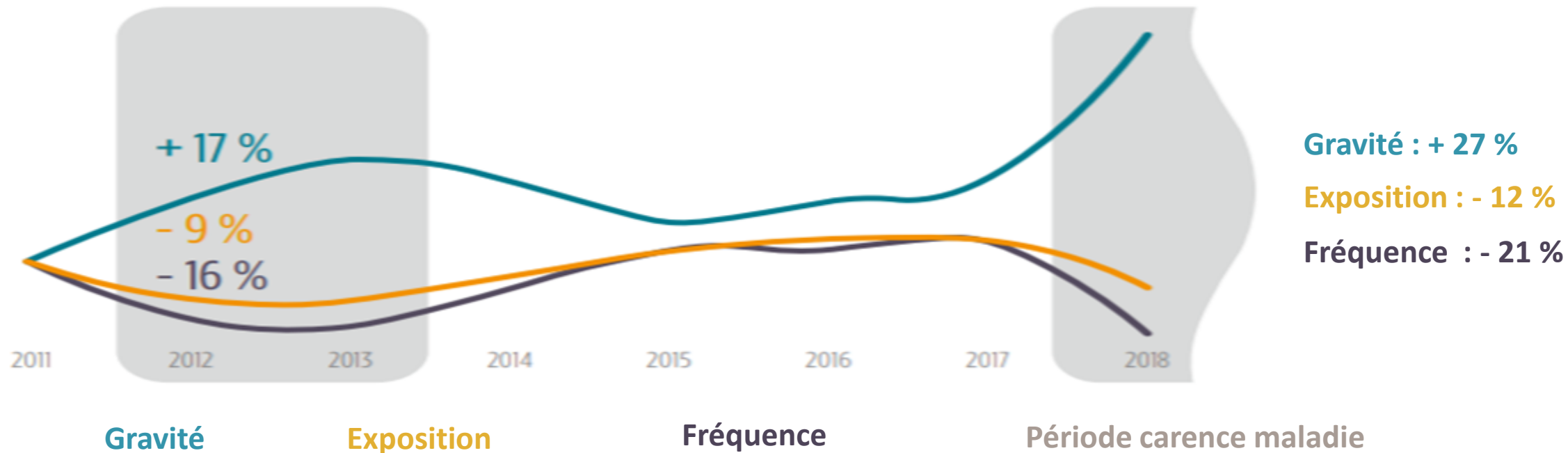
Facteurs qui influent sur le niveau des
absences au travail **pour raison de santé**

**Assurons
un monde
plus ouvert**



Le congé de maladie ordinaire

Un impact fort sur les tendances mesurées



La maladie ordinaire est la première nature d'absence au travail pour raison de santé dans les collectivités territoriales. Elle représente 8 arrêts sur 10, près de $\frac{3}{4}$ des arrêts et 44% du coût moyen des absences.

Assurons
un monde
plus ouvert



Evolution de l'absentéisme

**Assurons
un monde
plus ouvert**



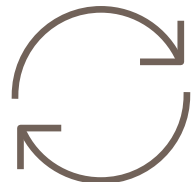
Indicateurs de mesures des absences pour raison de santé



Combien
d'agents :

Population
absente

Exposition



Combien
de fois :

Répétition
des absences

Fréquence



Combien de
jours :

Durée des
absences

Gravité

**Assurons
un monde
plus ouvert**



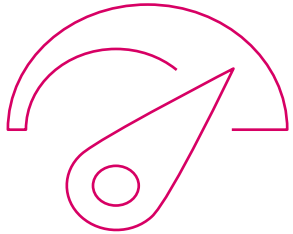
Chiffres 2021



EXPOSITION

40,5 %

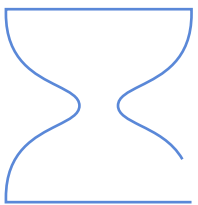
Part des agents placés au moins 1 fois en arrêt de travail pour raison de santé.



FREQUENCE

56 arrêts

Nombre d'arrêts déclarés pour 100 agents employés.



GRAVITE

51,3 jours

Durée moyenne par arrêt.



TAUX ABSENTEISME

10,3 %

Proportion d'agents absents toute l'année.

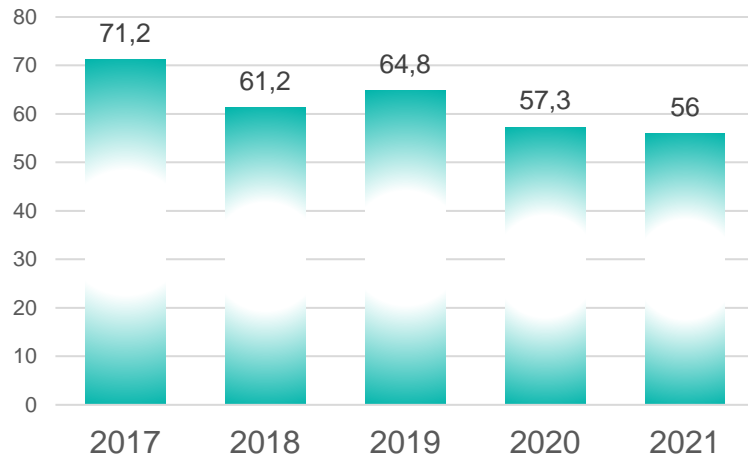
Assurons
un monde
plus ouvert



Evolution nationale de l'absentéisme 2017-2021

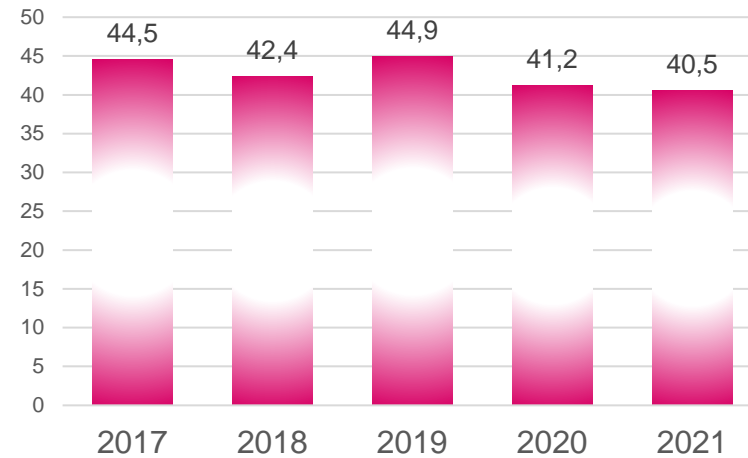
Fréquence

(nombre d'arrêts pour 100 agents employés)



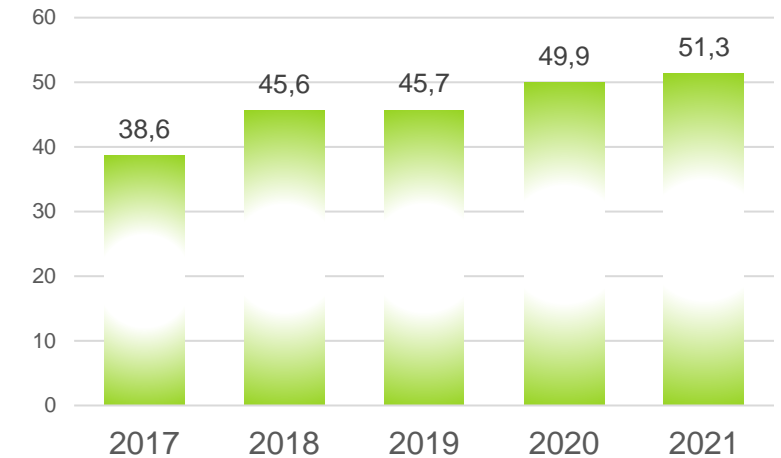
Exposition (en %)

(nombre d'agents absents pour 100 agents employés)



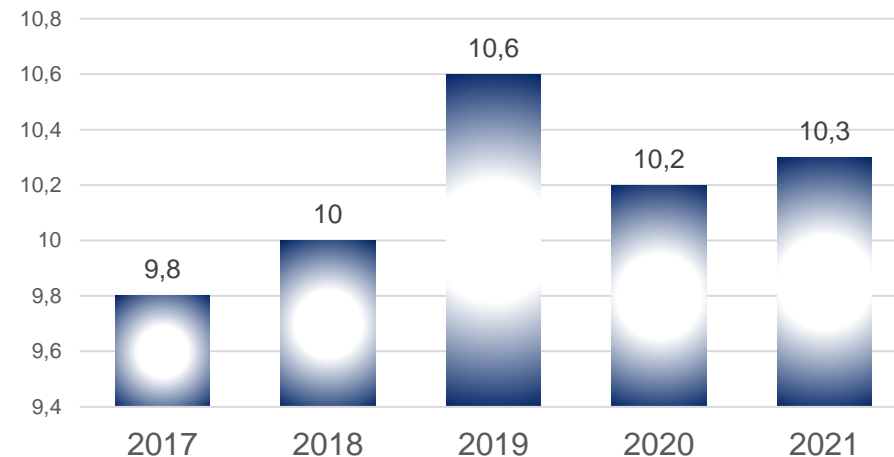
Gravité

(durée moyenne d'arrêt en jours)



Taux d'absentéisme (en %)

(nombre d'agents absents sur toutes l'année sur 100 agents employés)

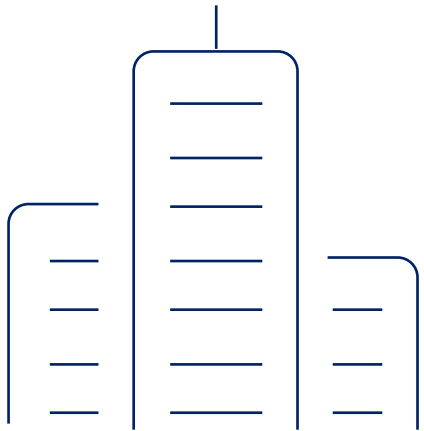


Assurons
un monde
plus ouvert



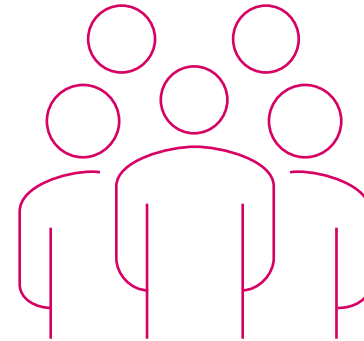
ET LA GIRONDE ?

Quelques **chiffres clés 2021** sur l'absentéisme des collectivités assurées **dans le département** par CNP Assurances



170

Nombre de collectivités assurées en 2021



7 077

Nombre d'agents CNRACL assurés en 2021

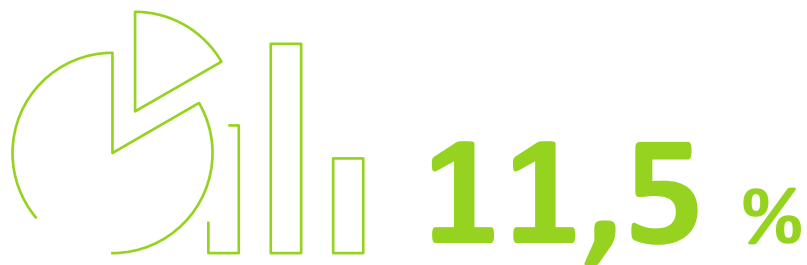
ET LA GIRONDE ?



Durée moyenne des arrêts en 2021
61 jours en 2020 et **49 jours** en 2019)



Pourcentage des agents arrêtés
au moins une fois en 2021
(46,6 % en 2020 et 46,9 % en 2019)



Taux d'absentéisme 2021
(**11,2 %** en 2020 et **10 %** en 2019)

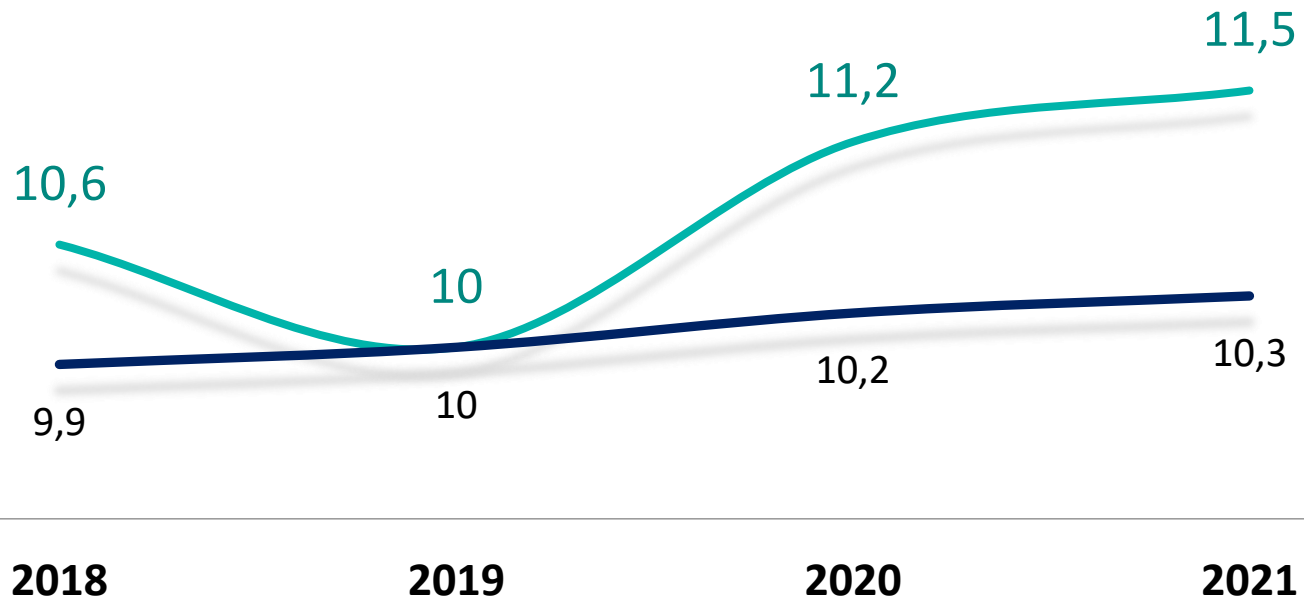


Nombre d'agents ETP absents en 2021
(790 en 2020 et 707 en 2019)

ET LA GIRONDE ?

Evolution du taux d'absentéisme global du portefeuille des collectivités assurées

Tous risques confondus (en %)



Taux d'absentéisme global supérieur à la moyenne des départements équivalents

◆ département de la Gironde

■ Moyenne nationale

CONTRATS D'ASSURANCE ET RENOUELEMENT (*PROCÉDURE, DÉLAIS, BASE DE L'ASSURANCE, MAJORATION...*)

**Assurons
un monde
plus ouvert**



Le contrat d'assurance statutaire et les marchés publics



Le fait de confier la gestion de votre contrat au CDG ne vous exonère pas des règles des MP



Les seuils définis par l'art R - 2122 – 8 DU CCP

- < 40.000 € - pas d'obligation de publicité ni de mise en concurrence
- < 90.000 € - Choix libre
- entre 90.000 et 214.999 € - Avis d'appel public à la concurrence
- > 215.000 € - Procédure A0



Signature d'une convention de délégation de gestion avec le CDG

Assurons
un monde
plus ouvert



Le contrat d'assurance statutaire et les marchés publics



**Assurons
un monde
plus ouvert**



Collectivité assurée en direct

Contrat **géré par le CDG** de la fonction publique territoriale (CNP2) – art. L 452-40 du Code général de la FP

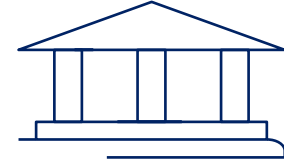
Assurons
un monde
plus ouvert



Etape 1



Convention cadre
CNP/CDG



Centre de Gestion
fonction publique territoriale

Assurons
un monde
plus ouvert



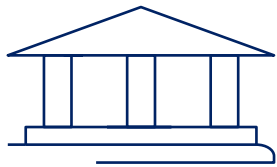
Etape 2



Contrat Assurance statutaire



Collectivité



Centre de Gestion



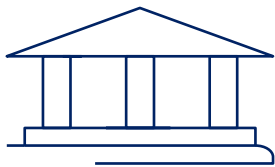
Etape 3



Convention de gestion
CDG/Collectivité



Collectivité



Centre de Gestion

Etape 4



Gestionnaire

Rappel des délais de déclaration

L'assureur a des obligations prudentielles et de provisionnement qui impliquent des conditions de déclaration strictes pour ses clients, notamment des délais de déclaration pour les sinistres.



Pour les arrêts vie de privé : 90 jours calendaires à compter du début de la période présentée



Pour les déclarations d'accident de travail : 45 jours



Pour la transmission des PV des conseils médicaux : 90 jours à compter de la date de la séance du conseil.

Assurons
un monde
plus ouvert



Généralisation de la déclaration en ligne à compter du
1^{er} Janvier 2022

**Assurons
un monde
plus ouvert**



La déclaration des bases de l'assurance en ligne

Renouvellement 2023



La déclaration en ligne des bases de l'assurance relève de la responsabilité de chaque collectivité

Afin d'accompagner les collectivités lors de l'exécution de cette tâche, certains CDG prenaient en charge la saisie des bases de l'assurance en lieu et place de la collectivité.



Tout comme pour la déclaration en ligne des prestations, les collectivités vont dorénavant déclarer en ligne leur base de l'assurance

**Assurons
un monde
plus ouvert**



La déclaration des bases de l'assurance en ligne Renouvellement 2023



**Assurons
un monde
plus ouvert**



Exemples de services complémentaires associés à l'offre statutaire

Assurons
un monde
plus ouvert





LES SERVICES INCLUS AUX CONTRATS D'ASSURANCE STATUTAIRE

LES SERVICES PROPOSÉS

Contrat

Recours contre tiers responsable

Contrôle médical

Expertise médicale

Formation

Formations inter Formations planifiées à Orléans ou sur les sites délocalisés (Lyon, Paris)

Formations in situ établissements / collectivités

Intervention

Analyses d'activité

EQVT

Interventions autres (EVRP, RPS, orga ...)

Maintien dans l'emploi

Soutien psychologique individuel

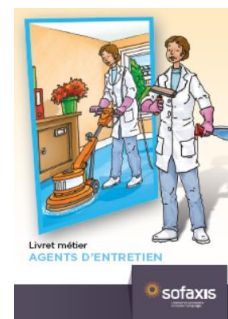
Soutien psychologique collectif

Programme CHANCE

LIVRETS ET AFFICHES

Espace Vert / Voirie :

- Livret espace vert
- Livret agent entretien
- Livret tracteur agricole
- Livret métiers de la voirie



Déchets / Risques Chimiques :

- Livret risque chimiques
- Livret prévention des risques
- Livret collecte des déchets ménagers



Prévention des TMS :

- Livret postes administratifs
- Livret la prévention des risques liés à l'activité physique





LES OUTILS DE PILOTAGE

PANORAMA DES ABSENCES POUR RAISON DE SANTE

- Bilan annuel de vos absences et des collectivités adhérentes
- Comparaison sur 3 ans de l'absentéisme global et par nature d'arrêt
- Comparaison à la moyenne des CDG et collectivités de même taille
- Consultation en ligne

ANALYSE STATISTIQUE SUR MESURE

En complément du panorama annuel, **indicateurs trimestriels** sur les collectivités à fort absentéisme segmentées selon :

- l'effectif
- La nature d'arrêt étudiés

COLLECTIVITES A PLUS FORT ABSENTEISME du 01/01/2017 au 31/12/2017
CENTRE INTERDEPARTEMENTAIRE DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE DE FRANCE (7)

INDICATEURS DE PILOTAGE du 01/01/2016 au 30/09/2016

PANORAMA DES ABSENCES POUR RAISON DE SANTE
AUXERRE (89)
LEADER 2017
AGENTS CNRACL

Les absences pour raison de santé constituent un enjeu majeur pour les collectivités. Elles ont un impact sur la qualité de service rendu aux usagers, et peuvent être évitées. C'est pourquoi le Centre de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile de France a mis en place un outil de pilotage des absences pour raison de santé vous permettant de réaliser un état des lieux de l'absentéisme des collectivités adhérentes et votre centre de gestion à un instant donné.

Cette étude comprend notamment :

- Une analyse permettant de se situer par rapport à des évolutions sur 3 ans.
- Une analyse permettant de se situer par comparaison à la moyenne des centres de gestion.

En 2017 dans les collectivités adhérentes à votre centre de gestion :

- 62% des agents ont eu au moins un arrêt de 3 jours, ce qui représente 103 agents absents sur toute la période concernée.
- 24% des agents ont eu au moins un arrêt de 7 jours ou plus, ce qui représente 47 agents absents sur toute la période concernée.
- 10% des agents ont eu au moins un arrêt de 15 jours ou plus, ce qui représente 19 agents absents sur toute la période concernée.

STRUCTURE DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE
CENTRE INTERDEPARTEMENTAIRE DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE - FORMULES (79-81-82) - AGENTS CNRACL

ANNEE 2017
Données sur l'absentéisme sur la période étudiée

	ANNEE CONTRACTE			Écart par rapport à 2015
	2015	2016	2017	
Nombre de collectivités adhérentes	618	588	587	-0,2%
Nombre d'agents assurés	41 901	42 028	41 826	-1,8%

Collectivités adhérentes au contrat

	Nombre de collectivités	Nombre d'agents	Écart par rapport à 2015
Collectivités adhérentes au contrat	202	266 296	+0,2%
Collectivités adhérentes au contrat	2 882	2 819 216	+1,3%
Collectivités adhérentes au contrat	238	223 121	-0,9%
Collectivités adhérentes au contrat	38 779	38 814 38 811	-0,2%

EVOLUTION DES EFFECTIFS CONTRACTES

Année	Nombre d'agents
2015	41 901
2016	42 028
2017	41 826

LA LISTE DES ARRÊTS LOURDS

Suivi des arrêts lourds afin de permettre de déclencher les actions adéquates. Le requêteur sur l'espace client permet d'éditionner en toute autonomie diverses **listes d'arrêt**.

Vous travaillez actuellement sur la collectivité / l'établissement suivant :
CENTRE DE GESTION DE L'YONNE - AUXERRE (89)

Définition des paramètres de la liste d'agents

Risques actuellement assurés (pour info) : CNR : AT - MAL - MAT - LM - LD - DC - PAT / NCNR : AT - MAL - MAT - MG - PAT

Catégorie d'agent : Agents CNRACL

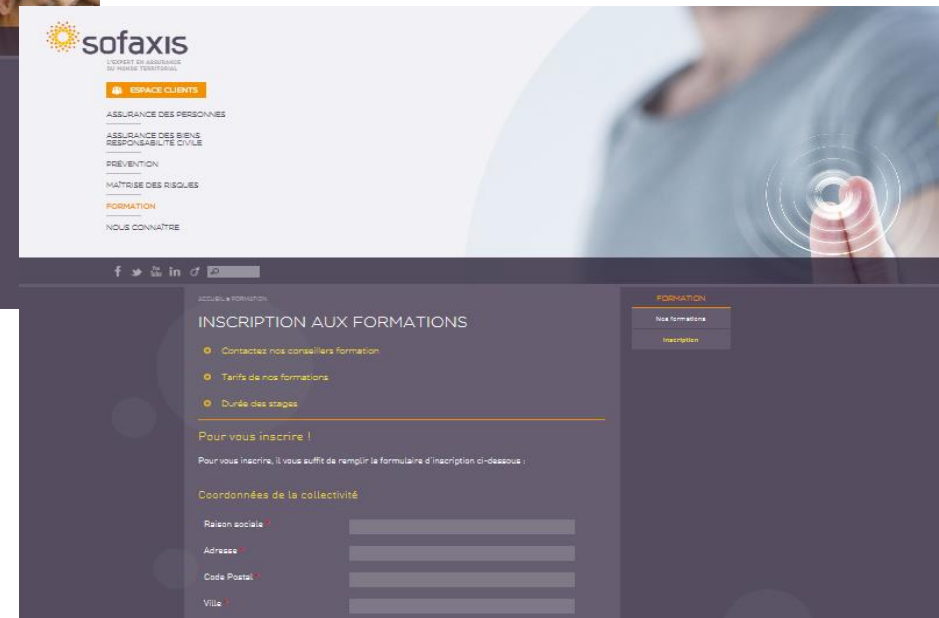
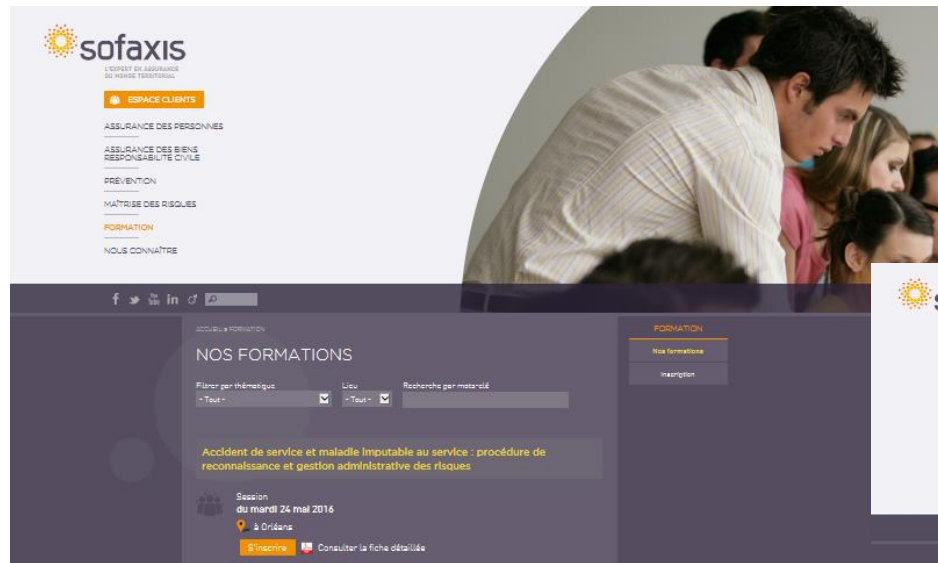
Collectivités concernées : Toutes les collectivités du contrat

Type de liste : LISTE DES ARRÊTS LOURDS

Ecran précédent Continuer

LES FORMATIONS

Pour aider à perfectionner les pratiques :
Voir liste et détail accessible sur le site
Inscription possible en ligne





LES INTERVENTIONS



Usure professionnelle

Sofaxis vous accompagne dans la mise en place du plan de prévention des troubles musculo-squelettiques impliqués dans les causes de l'usure professionnelle.

L'**analyse de l'activité** nous permet d'identifier et de collecter les facteurs de risques. Ils sont ensuite évalués et peuvent être intégrés à votre document unique. Sofaxis bâtit avec vous un ensemble de préconisations prioritaires.

Risques Psychosociaux

Nous vous accompagnons dans votre démarche de prévention des risques psychosociaux au travers d'une **enquête qualité de vie au travail**. Les résultats de l'enquête nous permettent de vous apporter des **préconisations d'actions**.

Les actions concrètes qui en découlent peuvent être notamment du soutien psychologique à déployer auprès de vos agents ou encore du maintien dans l'emploi.



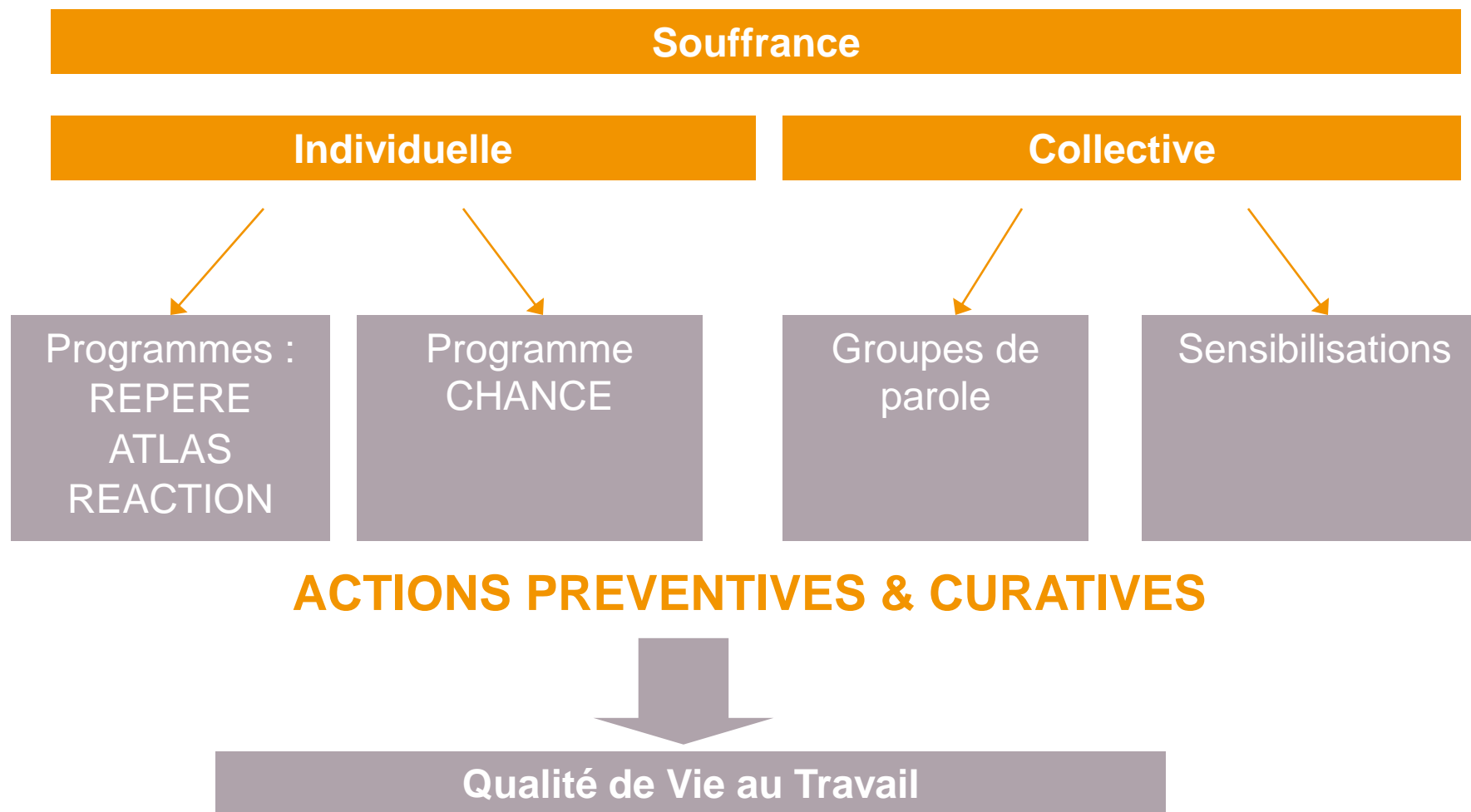
Management de la prévention

Nous vous proposons d'évaluer, à partir d'une grille construite avec vous, l'état d'avancement de votre centre de gestion ou de vos collectivités dans la mise en œuvre de sa démarche de prévention des risques professionnels. En fonction des résultats du diagnostic réalisé, un plan d'actions correctif vous est proposé.



LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

LES OUTILS DE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE



LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

	REPERE	REACTION	ATLAS	REPERE +
Modalités	Aide ponctuelle proposée à un agent qui rencontre des difficultés d'ordre personnel ou professionnel	Prévention de l'apparition de troubles psychopathologiques consécutifs à un évènement à risque traumatique (agression, accident, ...)	un service pour aider à gérer le stress quotidien, les situations d'urgences et de crise, les problématiques interpersonnelles	Un service qui lie séances de soutien psychologique et accompagnement social
Critères	20 séances en cabinet	3 à 5 séances de type débriefing en cabinet	20 séances en cabinet	14 séances en cabinet 6 mois maximum d'accompagnement social par téléphone
	Arrêt AT > 45 jours Arrêt MO > 45 jours Au moins 3 arrêts MO LM/LD > 4 mois	Déclaration d'AT Situation d'agression verbale ou physique ou situation à caractère potentiellement traumatisant	Etre DG ou DGA Etre secrétaire général pour les collectivités < 2000 habitants	Arrêt AT > 45 jours Arrêt MO > 45 jours Au moins 3 arrêts MO LM/LD > 4 mois



LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

LES OUTILS DE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COLLECTIF

- **Il s'agit de pouvoir échanger, partager le vécu de chacun vis-à-vis d'un événement grave dans un lieu confidentiel et neutre. Cet espace d'expression verbale permet de prévenir d'éventuelles répercussions psychologiques.**
 - ▶ **Caractéristiques :**
 - Chaque situation est analysée par les psychologues Sofaxis
 - Animation du groupe par un(e) psychologue clinicien(ne) du réseau
 - Confidentialité totale du contenu des entretiens. Aucune information ne parvient à l'employeur
 - Liberté totale de parole
 - Les bénéficiaires doivent adhérer à la démarche

L'assurance statutaire

Un choix stratégique destiné à **garantir la qualité de service** et la **qualité de vie au travail**

**Assurons
un monde
plus ouvert**

